

Réduction des risques et des dommages en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine

Etat des lieux et enquête auprès des acteurs

Réduction des risques et des dommages en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine

Etat des lieux et enquête auprès des acteurs

Les auteurs

Stéphane ROBIN, Julien Giraud

Comité de pilotage

Martine VALADIE-JEANNEL – ARS Nouvelle-Aquitaine

Erwan AUTES – ARS Nouvelle-Aquitaine

Grégory BARRAU - Préfecture de la Gironde

Jean-Michel DELILE - Fédération des Addictions

Beata UMUBYEYI- MAIRESSE - ANPAA

Quentin JACOUX - AIDES

Philippe DAUZAN - ANPAA

Jean-Hugues MORALES -CEID

Remerciements

L'équipe de l'ORS remercie pour leurs contributions et leurs conseils l'ensemble des acteurs œuvrant pour la réduction des risques et des dommages en milieu festif rencontrés et/ou sollicités au cours de l'enquête.

Sommaire

I. CONTEXTE	6
II. OBJECTIFS	6
III. CONCEPTS, MATERIEL ET METHODES	7
III.1. Concepts et champ de l'étude	7
III.1.1. Réduction des risques et des dommages	7
III.1.2. Evénement festif	7
III.1.3. Les différents espaces festifs, leurs publics et profils de consommations	7
III.2. Recensement des acteurs	8
III.3. Enquête par entretiens semi-directifs	9
III.4. Enquête par questionnaires	9
IV. RESULTATS	10
IV.1. Acteurs contactés et répondants	10
IV.2. Acteurs répondants et missions RdRD	10
IV.3. Les missions RdRD en milieu festif des acteurs répondants	12
IV.4. Financements perçus et importance de la RdRD en milieu festif dans l'activité globale des structures	12
IV.4.1. Montants des financements et financeurs	12
IV.4.2. Part dans le budget global	13
IV.4.3. Nombre d'ETP	13
IV.4.4. La problématique des financements pour les acteurs	14
IV.5. Couverture territoriale	14
IV.5.1. Territoires couverts	14
IV.5.2. Reconnaissance perçue sur le territoire	16
IV.6. Adéquation de l'offre à la demande	16
IV.7. Points forts et points faibles de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine	16
IV.8. Partenariats	18
IV.9. Méthodes, produits et risques pris en compte par les acteurs	18
IV.9.1. Méthodes	18
IV.9.2. Produits	20
IV.10. Actions de RdRD en milieu festif menées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine	20
IV.10.1. Les acteurs	20
IV.10.2. Répartition géographique des actions	22
IV.10.3. Statut des intervenants	24
IV.10.4. Modalités d'intervention	24
IV.10.5. Matériel RdRD utilisé	24
IV.10.6. Synthèse	26
IV.11. Conclusion/discussion	28

VI. BIBLIOGRAPHIE	30
VII. ANNEXES	32

Tables des tableaux

Tableau 1.	Liste des structures ayant participé et leurs missions (n=16)	10
Tableau 2.	Missions déclarées des structures interrogées (n=16)	12
Tableau 3.	Financeurs déclarés par les acteurs (n=12)	13
Tableau 4.	Part du budget consacré à la RdRD en milieu festif dans le budget global de la structure (n=16)	13
Tableau 5.	Territoire d'intervention des structures (n=16)	14
Tableau 6.	Refus d'intervenir sur un événement festif en 2016 (n=14)	15
Tableau 7.	Raisons des refus d'intervenir sur un événement festif en 2016 (n=6)	15
Tableau 8.	Reconnaissance perçue par les acteurs sur leur territoire	16
Tableau 9.	Adéquation de l'offre à la demande (n=11)	16
Tableau 10.	Raisons de cette inadéquation perçue selon les acteurs (n=6)	16
Tableau 11.	Principaux points forts de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine (n=16)	17
Tableau 12.	Points faibles de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine (n=16)	17
Tableau 13.	Partenariats ponctuels ou réguliers des acteurs (n=16)	18
Tableau 14.	Modalités/types d'intervention mentionnés par les acteurs en 2016 (n=16)	19
Tableau 15.	Matériels RdRD utilisés par les acteurs (n=16)	19
Tableau 16.	Produits pris en compte dans les actions de RdRD en milieu festif (n=16)	20
Tableau 17.	Nombre d'actions RdRD en milieu festif recensées en 2016 (n=16)	21
Tableau 18.	Descriptifs des actions « régulières » recensées en 2016 (n=5)	21
Tableau 19.	Nombre d'actions recensées par territoire en 2016	22
Tableau 20.	Matériels RdRD les plus fréquemment utilisés en 2016	24

Table des figures

Figure 1.	Répartition géographique des actions de RdRD menées en 2016 en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine	23
Figure 2.	Nombre d'actions RdRD en milieu festif recensés en 2016 en Nouvelle-Aquitaine, répartition par type d'acteurs et type d'événements festifs, et profils de consommation selon l'espace festif.....	27

I. Contexte

La réduction des risques et des dommages (RdRD) pour les usagers de drogues a vu le jour, en France, avec l'épidémie de SIDA à la fin des années 80. Son objectif initial a été de mettre fin aux contaminations par le VIH, et de réduire les overdoses liées à l'héroïne. Les overdoses ont culminé en 1993-94 avec environ 450 décès recensés par an (OFDT). Les hépatites non-A non-B, dues au virus de l'hépatite C, ont également fait l'objet de stratégies de réduction des risques, mais plus tardivement (le kit d'injection n'a été adapté à la prévention du VHC qu'à la toute fin des années 90). Le décret du 19 avril 2005 précise le champ de la RdRD en France :

« Les actions de réduction des risques auprès des personnes qui consomment des stupéfiants ont pour objectifs :

- de prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques, en particulier celles liées à l'utilisation commune du matériel d'injection
- de prévenir les intoxications aiguës, notamment les surdoses mortelles résultant de la consommation de stupéfiants ou de leur association avec l'alcool ou des médicaments
- de prévenir et prendre en charge les troubles psychiatriques aigus associés à ces consommations
- d'orienter vers les services d'urgence, de soins généraux, de soins spécialisés et vers les services sociaux
- d'améliorer leur état de santé physique et psychique et leur insertion sociale (logement, accès aux services et aux dispositifs sociaux notamment). »

La RdRD est une politique de santé publique. Historiquement orientée vers les usagers de drogues injectables, la RdRD s'ouvre à l'ensemble des produits et des risques liés à leurs usages.

La réduction des risques trouve également sa justification dans le milieu festif. Les risques y sont divers et pas uniquement liés aux produits. Le RdRD doit donc prendre des formes adaptées à ces spécificités. Dans son document « Intervenir en milieu festif », la Fédération Addiction décrit la fête comme étant « tant un lieu qu'une dynamique, à l'intérieur de laquelle des individualités s'expriment, avec leur trajectoire personnelle ». On trouve donc des pratiques diverses (usages de substances, comportements sexuels à risque (non protégés) et pas toujours consentis, écoute de musiques amplifiées à des volumes élevés et pendant des durées importantes, ventes de produits, violences ...) qui constituent dans certains cas des risques multiples (surdoses, comas, contaminations, dépendance, déshydratation, non-alimentation, blessures, accidents dont les accidents de la route, troubles auditifs, troubles du sommeil, fragilisation, perturbation de l'équilibre mental ...).

C'est au milieu des années 90, en réaction au développement des Rave Party, constituant des situations à hauts risques selon le Ministère de l'intérieur, que la RdRD en milieu festif s'est développée. En 2004, elle est reconnue dans la Loi de Santé Publique. Aujourd'hui, une multiplicité d'acteurs intervient dans ce domaine, sous des formes diverses.

En Nouvelle-Aquitaine, la lisibilité des actions menée sur le territoire est faible, tant du point de vue des méthodes utilisées que des lieux d'intervention. Lié à ce manque de vision globale rendant son pilotage difficile, un état des lieux de la réduction des risques et des dommages en milieu festif est nécessaire. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc confié à l'ORS la réalisation d'une enquête auprès des acteurs de la RdRD en milieu festif sur la région Nouvelle-Aquitaine.

II. Objectifs

- Avoir une vision globale de la RdRD en milieu festif : Qui fait quoi et où ?
- Mieux connaître les acteurs de la RdRD en milieu festif et leurs méthodes d'intervention
- Identifier les événements festifs sur lesquels il existe des interventions de RdRD
- Engager une démarche visant à améliorer la coordination des acteurs afin de mutualiser les efforts et harmoniser les pratiques

III. Concepts, matériel et méthodes

La méthodologie de cette étude repose sur le recueil d'informations auprès des acteurs de la Réduction des Risques et des Dommages. Pour cela, une enquête comportant deux volets a été mise en place. Le premier volet a consisté à rencontrer les acteurs lors d'entretiens semi-directifs. Le deuxième a consisté à réaliser une enquête par questionnaire. Le premier volet a également permis de construire et préciser l'outil de recueil de l'enquête par questionnaire.

III.1. Concepts et champ de l'étude

III.1.1. Réduction des risques et des dommages

La Réduction des risques et des dommages, son historique et ses grands principes ont été évoqués dans le contexte. Dans le cas de notre étude, les intervenants en milieu festif s'appuient sur six principes : le non jugement, le respect du choix de l'autre, l'Aller Vers, la responsabilisation de l'utilisateur et de son entourage, la confidentialité, l'anonymat. La dynamique de RdRD passe par la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs de la fête, usagers comme professionnels. L'intervention devrait en principe, selon les moyens, porter à la fois sur le lieu même de l'événement et sur sa périphérie (zones « off », camping, parking ...) ; avant, pendant et après l'événement.

III.1.2. Événement festif

Les événements festifs prennent une multitude de formes. Il existe des fêtes et événements festifs, avec ou sans droit d'entrée, rassemblant un nombre de participants très variables, sur des thématiques spécifiques ou non, sur des durées longues ou restreintes. Ils peuvent être publics ou privés, légaux ou illégaux ... Les publics y sont autant diversifiés que les comportements et les risques.

Définir ce qu'est un événement festif ou le milieu festif tient de la gageure ce qui a rendu la délimitation du champ de l'étude très compliquée. Il n'a donc pas été possible de repérer un ensemble d'événements entrant dans le champ de l'étude et d'autres qui en seraient exclus.

Les contours du milieu ou de l'événement festif restent donc flous et à l'appréciation des acteurs de terrain. De même, si la Réduction des risques est un concept répondant à une définition et des principes précis, il peut se confondre dans certaines circonstances à des notions proches du maintien de la sécurité ou de la tranquillité publique. Certaines actions repérées portent d'ailleurs dans leur nom cette possible confusion.

Ainsi, le principe a été de repérer le maximum d'acteurs qui ont une activité dans la RdRD, de repérer s'ils menaient des actions dans le milieu festif, et de mieux connaître ce qu'ils font, comment ils le font, quand et où. En parallèle ils ont été interrogés sur les partenariats engagés, leurs attentes et leurs perspectives de développement.

III.1.3. Les différents espaces festifs, leurs publics et profils de consommations

Le milieu festif revêt des réalités très diverses : diversité des lieux et des contextes et accès différenciés aux différents produits. Les différentes formes décrites ci-après reprennent une synthèse réalisée à partir des données issues du réseau TREND¹.

Les **fêtes « urbaines »** et soirées étudiantes se déroulent dans les espaces urbains extérieurs ou dans les espaces privés concentrant surtout des consommateurs d'alcool auxquels s'ajoutent les consommateurs de cannabis. Les jeunes concernés sont très variés, il s'agit plutôt de lycéens, étudiants, jeunes salariés, jeunes en cours ou en recherche d'insertion professionnelle. Ils ne recherchent pas forcément la défonce mais plutôt la convivialité. Cependant, ces fêtes sont également l'occasion d'expérimenter, notamment en détournant les médicaments psychotropes de leur usage, ou encore les ecstasy (MDMA), notamment depuis le milieu des années 2010.

¹ Agnès Cadet-Taïrou. Consommations, pratiques et profils des jeunes dans l'espace festif. In Beck F. (dir.), Jeunes et addictions, 209 pages, Saint-Denis, OFDT, décembre 2016.

Les **espaces festifs « commerciaux »**, tels que les bars, les discothèques, et les événements musicaux commerciaux, rassemblent majoritairement des jeunes de 18 à 25 ans, qui peuvent être également étudiants, jeunes actifs, lycéens, mais également des actifs plus âgés financièrement plus à l'aise. La première des consommations est l'alcool, qui peut être consommé également avant l'entrée ou lors de sorties sur les parkings. Outre l'alcool, on y retrouve des produits stimulants et/ou ayant un effet empathogène, dont notamment la cocaïne et les ecstasy.

Les **espaces festifs « électro-alternatifs »** sont organisés sans autorisation et diffusent divers styles de musique électro. Ils peuvent prendre différentes formes (free party, teknivals, sound systems), ont souvent lieu en milieu rural et s'apparentent parfois aux zones OFF des festivals de musique. Le public également peut être très différent d'un événement à l'autre, en fonction de l'accessibilité, du style de musique diffusé, et de l'étendu de la publicité qui en aura été faite sur les réseaux sociaux. Ces espaces festifs se caractérisent par une grande variété des substances qui y sont consommées : alcool, cannabis, MDMA, amphétamines le plus fréquemment, mais également cocaïne, et plus spécifiquement dans ces espaces festifs, de hallucinogènes tels que le LSD, les champignons et la kétamine. Les substances opiacées peuvent y être présentes mais restent peu visibles.

Différents profils d'utilisateurs s'y croisent :

- les jeunes teufeurs ou « néo-authentiques » dont certains sont engagés dans l'organisation de free party et qui incarnent des valeurs de liberté, de gratuité, d'investissement dans l'organisation, de convivialité et de solidarité. Il s'agit de lycéens, étudiants, apprentis, jeunes salariés ou jeunes chômeurs. Ils sont plus particulièrement consommateurs d'hallucinogènes tels que le LSD, de substances dissociatives telles que la kétamine, et ces consommations peuvent se dérouler sur plusieurs jours.
- Les « consommateurs d'espace festif » qui ont entre 17 et 30 ans et fréquentent les fêtes alternatives de manière occasionnelle. Expérimentateurs de substances (rarement de substances hallucinogènes), l'accès aux produits facilité dans les fêtes alternatives peut constituer une de leur motivation à les fréquenter. Ils peuvent aller dans l'excès et ne connaissent pas bien ni les produits, ni les principes de la RdRD.
- Les publics « problématiques » sont également extérieurs au mouvement techno. Certains prennent des risques, ne connaissent ni les produits ni les précautions de base, ne se fixent aucune limite, consomment de manière aléatoire, et sont peu solidaires des autres membres de leur groupe (« les têtes brûlées »). D'autres, souvent mineurs, présents dans les fêtes faciles d'accès, s'identifient aux teufeurs, et conçoivent la consommation de drogues comme un rite initiatique (« les petits jeunes »). Enfin, d'autres encore migrent de région en région au fil des événements festifs et sont très vulnérables socialement. Leurs prises de risque sont extrêmes : polyusage intense, injection, partage de matériel.

III.2. Recensement des acteurs

Les acteurs ont été recensés par différents biais :

- En complément, une recherche Internet et documentaire des acteurs agissant en RdRD a été réalisée. Outre le repérage des acteurs, cette recherche bibliographique a permis de documenter les méthodes d'intervention utilisées, et de recenser les études en lien avec la consommation de substance psychoactives en milieu festif². Cette revue de la littérature a permis de s'approprier les enjeux liés à la RdRD.
- Les acteurs dont c'est la mission officielle : Il s'agit notamment des CAARUD, des CSAPA et d'associations (AIDES, ANPAA, Techno+, SPAD, ...)
- Les acteurs recensés de par les financements reçus : l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine ont fourni à l'ORS la liste des structures ayant bénéficié d'un financement en 2015 ou 2016, pour une action de réduction des risques et des dommages.

² Sites visités : BDSP, IREB, IREPS, OFDT, legifrance, Association française de réduction des risques, Fédération Addiction, INSERM, le collectif des festivals, ORS Limousin, ORS Aquitaine, fond documentaire de l'ORS Poitou-Charentes

- La connaissance des acteurs eux-mêmes : au cours des entretiens réalisés pour l'enquête (premier volet), les partenariats et coopérations cités ont pu nous permettre de repérer des acteurs.
- Les services municipaux concernés des villes Préfectures et Sous-préfectures ont été contactés, soit 41 communes et regroupements (communautés de communes, communautés d'agglomérations).

III.3. Enquête par entretiens semi-directifs

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 10 acteurs, qu'ils soient considérés comme acteurs incontournables de la RdRD, ou acteurs nouvellement ancrés sur la thématique ou le territoire. Un guide d'entretien a été proposé au préalable et a défini la trame des entretiens. Ces entretiens ont permis d'une part de recueillir le ressenti et les observations de ces acteurs sur plusieurs thèmes (présentation de la structure, dynamiques partenariales et réseaux, couverture territoriale, pistes de développement et d'amélioration, descriptions des actions), et d'autre part de construire le questionnaire proposé à l'ensemble des acteurs dans un deuxième volet. Pour chaque entretien, une plage horaire d'une durée comprise entre 30 minutes et une heure était prévue.

Les informations recueillies au cours des entretiens ont été retranscrites et analysées. Elles ont également alimenté l'enquête par questionnaire. C'est-à-dire que certains éléments ont été inclus dans la base questionnaire, puis validés par chacune de ces 10 structures.

III.4. Enquête par questionnaires

Les questionnaires ont été réalisés sur la base de la trame du guide d'entretien. Les questions ont été adaptées et les modalités de réponse ont été proposées en fonction des enseignements tirés des entretiens. Pour chaque question, une modalité ouverte était également proposée. Une première version a été testée puis modifiée assez largement et une seconde version a été proposée à un acteur, puis validée.

Ces questionnaires étaient auto administrés par le biais de l'application Lime Survey. Un lien informatique a été envoyé à chaque acteur recensé, ayant mené des actions de RdRD en milieu festif. Au préalable chacun d'entre eux a été contacté par téléphone afin de désigner un référent dans chaque structure, et de s'assurer que la structure met en place des actions de RdRD en milieu festif. Au cours de cet entretien téléphonique, la méthode, les objectifs de l'étude et les attentes ont été précisés. Un délai d'un peu plus de deux semaines était proposé aux acteurs participant pour renseigner le questionnaire et quelques items permettant de décrire chacune des actions menées. Moins de 15 minutes étaient nécessaires pour remplir le questionnaire et il fallait compter moins de deux minutes pour décrire chaque action.

Une relance a été réalisée auprès des acteurs n'ayant pas rempli ou validé le questionnaire.

IV. Résultats

IV.1. Acteurs contactés et répondants

Au total un peu plus de 100 structures, antennes et collectivités ont été repérées comme ayant potentiellement une activité liée à la Réduction des risques et des dommages. Parallèlement, 29 communes ont été contactées (villes préfecture et villes sous-préfecture).

Parmi ces contacts, 12 structures ont été repérées comme ayant eu une activité de RdRD en milieu festif en 2016, en Nouvelle-Aquitaine. A ces 12 structures, il faut ajouter les 10 structures pour lesquelles ont été menés des entretiens semi-directifs en face à face ou par téléphone, et dont les réponses ont été intégrées dans la base de données issues de l'enquête par questionnaire.

Au final, l'analyse porte sur 16 acteurs ayant répondu au questionnaire.

En parallèle, les mairies des villes préfecture et sous-préfecture de la région ont été contactées pour recenser les actions de RdRD en milieu festif mises en place en 2016. Le cas échéant, les services concernés (événementiel, cultures, sécurité et ordre publique) ont décrit les actions menées par le biais d'une fiche qui leur était proposée.

IV.2. Acteurs répondants et missions RdRD

Tableau 1. *Liste des structures ayant participé et leurs missions (n=16)*

Structure	Missions RdRD déclarées
AIDES Nouvelle-Aquitaine Angoulême (16)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
ANPAA Aquitaine Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Héberger des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD
ANPAA Limousin Limoges (87)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD
Avenir Santé Toulouse (31)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers
BIZIA Bayonne (64)	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD
CEID Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Héberger des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues

Structure	Missions RdRD déclarées
CEID Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
CSAPA de Jonzac Jonzac (17)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
Euskal Herria Zuzenean Hasparren (64)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues
ENIPSE (Equipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises) Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
Equipe de prévention - Mairie de La Rochelle (17)	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers
La Case Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
SPAD/Ekinox Buxerolles (86)	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
Techno+ Sud-Ouest Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits
Unis-Cité Bayonne (64)	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers
Unis-Cité Bordeaux (33)	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers
La Source Landes Addictions Mont-de-Marsan (40)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la santé et éduquer - Délivrer des informations sur les risques et dommages - Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections - Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections - Faire des interventions à l'extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers - Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs - Orienter les usagers de drogues - Proposer des formations aux acteurs sur la RdRD - Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits

IV.4. Les missions RdRD en milieu festif des acteurs répondants

La totalité des acteurs délivre des informations sur les risques et dommages associés aux consommations de substances psychoactives. La promotion et l'éducation à la santé, ainsi que la proposition de formations aux acteurs et intervenants sont ensuite les missions les plus fréquemment investies, juste devant la mise à disposition ou la distribution du matériel de prévention des infections, et l'orientation. Les missions déclarées sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2. Missions déclarées des structures interrogées (n=16)

Missions	Nombre	Proportion
Promouvoir la santé et éduquer	11	
Délivrer des informations sur les risques et dommages associés aux consommations de substances psychoactives ou classés comme stupéfiants	16	
Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections	11	
Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections et les autres comportements sanitaires	8	
Faire des interventions à l'extérieur de votre structure en vue d'établir un contact avec les usagers	15	
Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs	9	
Héberger des personnes ayant des comportements addictifs	2	
Orienter les usagers de drogues vers les services sociaux et les services de soins généraux ou spécialisés	11	
Proposer des formations aux acteurs et intervenants sur la réduction des risques et des dommages	11	
Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits	8	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.5. Financements perçus et importance de la RdRD en milieu festif dans l'activité globale des structures

IV.5.1. Montants des financements et financeurs

Les réponses sur les questions liées aux financements perçus spécifiquement pour la RdRD en milieu festif ne sont pas disponibles pour deux acteurs, car l'extraction des sommes allouées à cette activité n'a pas pu être faite ou n'est pas encore disponible au moment de l'écriture de ce rapport.

Néanmoins, il existe une forte hétérogénéité des montants financés. Cette disparité est liée aux différents modes de fonctionnement : certaines structures font appel en partie à des volontaires bénévoles pour leurs interventions (AIDES, SPAD) et d'autres font appels à des intervenants en service civil (Unis-Cité, Avenir-Santé). De plus, le nombre d'actions et d'intervention de RdRD en milieu festif est très variable d'un acteur à l'autre, ainsi que l'importance des équipes intervenant et les méthodes utilisées.

Ainsi, les sommes déclarées (15 acteurs sur 16) sont comprises entre 0 € pour deux acteurs, et 252 000 € pour un acteur. Les niveaux de financement obtenus sont donc très hétérogènes et un acteur cumule près de 40 % de l'ensemble des financements déclarés.

Sur les 16 acteurs ayant répondu à l'enquête, 12 ont renseigné la question sur les financeurs. Parmi eux, tous ont mentionné l'ARS, sept la Mairie/EPCI, et six la MILDECA. Deux structures ont obtenu un financement FIDPR (Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation), ce qui démontre également que la RdRD n'est pas considérée seulement comme un enjeu de santé publique, mais qu'elle a également à voir avec des enjeux de sécurité/tranquillité publique dans certains cas. Le financement des mairies et EPCI peuvent également avoir un lien avec cet enjeu. Enfin, une structure a reçu un financement de la part de la Région.

Selon les déclarations des acteurs, le premier financeur serait l'ARS, avec un peu plus de la moitié du total des sommes financées, devant la MILDECA avec environ un quart, et les mairies/EPCI avec un peu plus d'un cinquième des sommes financées.

Tableau 3. *Financeurs déclarés par les acteurs (n=12)*

Financeurs	Nombre	Proportion
ARS	12	
MILDECA	6	
FIPDR*	2	
Mairie	6	
EPCI**	1	
Région	1	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

*Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

** Etablissement Public de Coopération Intercommunale

IV.5.2. Part dans le budget global

Les acteurs ont eu des difficultés à renseigner cet item, seuls 9 d'entre eux ont répondu. Parmi eux, 5 ont déclaré que cela représentait au moins les trois quarts de leur budget global, dont deux la totalité. Pour trois d'entre eux la part consacrée est estimée à moins d'un quart.

Tableau 4. *Part du budget consacré à la RdRD en milieu festif dans le budget global de la structure (n=16)*

Part du budget RdRD en milieu festif	Nombre	Proportion
Moins d'un quart	3	
Entre un quart et la moitié	1	
Plus de la moitié mais moins des 3/4	0	
Les trois quarts ou plus	3	
La totalité	2	
Pas de réponse	8	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.5.3. Nombre d'ETP

Les ETP consacrés à la réduction des risques et des dommages en milieu festif est très variable d'une structure à l'autre selon le budget dédié d'une part et selon le mode de fonctionnement d'autre part, avec l'intervention de bénévoles volontaires. Ainsi, trois structures ont déclaré 0 ETP dans l'année, alors même qu'elles ont mené des actions sur cette période. Trois en ont déclaré moins de un, cinq entre 1 et 2, deux entre 2 et 3, et une en a déclaré 5.

IV.5.4. La problématique des financements pour les acteurs

Les entretiens auprès des acteurs ont permis de faire remonter quelques observations :

- La RdRD en milieu festif est décrite parfois comme le « parent pauvre » de la réduction des risques. Certaines structures dont la RdRD est la mission principale n'ont pas les financements suffisants pour couvrir leur territoire et les demandes d'interventions en milieu festif. Cela les conduit à renoncer à intervenir ou à se financer par le biais de budgets qui ne sont pas orientés au départ vers cette activité.
- Il est observé un manque de mutualisation des moyens financiers. Les deux financeurs principaux sont l'ARS et les préfetures (par le biais notamment de la MILDECA), mais il semble qu'ils soient insuffisamment coordonnés sur cet aspect. Les organisateurs d'événements pourraient être également amenés à apporter une part de ces financements. Cette mutualisation éviterait en partie la redondance des actions sur certains événements alors que d'autres ne sont pas couverts. Il s'agirait de définir des programmes d'action pour les différents acteurs afin de couvrir un maximum d'événements.
- La prise en compte des déplacements et des temps de préparation devraient être valorisés.
- L'absence de pérennité des moyens financiers et le fonctionnement sur appel à projet ne permet pas aux acteurs d'avoir une vision à suffisamment long terme pour investir dans des moyens matériels comme humains. Cela permettrait à moyen terme de professionnaliser l'activité et d'être plus efficace. Ainsi certains acteurs souhaiteraient pouvoir planifier les interventions avec les financeurs pour fixer les événements sur lesquels ils devraient intervenir. La question des moyens matériels se pose vis-à-vis des moyens de transport, mais également au niveau de l'équipement sur place pour l'accueil des usagers, et parfois même en terme de matériel de réduction des risques.







IV.6. Couverture territoriale

IV.6.1. Territoires couverts

La Nouvelle-Aquitaine est le territoire d'intervention le plus souvent cité par les acteurs (six sur 16), devant des échelons géographiques divers (cinq sur 16) dont les communes et EPCI, mais aussi des zones géographiques non administratives (ex : Sud Saintonge, plusieurs départements, Pays basque ...). Certaines structures interviennent à l'échelon d'une ancienne région (Aquitaine, Limousin, ou Poitou-Charentes).

L'année 2016 est une année charnière durant laquelle certaines structures ont procédé à des adaptations liées à la réforme territoriale. D'autres adaptations pourraient encore avoir lieu.

Tableau 5. *Territoire d'intervention des structures (n=16)*

Territoire	Nombre	Proportion
Nouvelle-Aquitaine	6	
Aquitaine	1	
Limousin	1	
Poitou-Charentes	1	
A l'échelle d'un département	2	
Autre échelon géographique	5	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.6.1.1. Refus d'intervention et causes

Six acteurs sur 14 ont déclaré avoir refusé d'intervenir sur un événement festif en 2016. Pour ces derniers, une raison est toujours évoquée : le manque de disponibilité de l'équipe (six sur six), devant le manque de financement (quatre sur six).

Tableau 6. Refus d'intervenir sur un événement festif en 2016 (n=14)

Refus	Nombre	Proportion
Non	8	
Une fois	0	
Plusieurs fois	6	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Tableau 7. Raisons des refus d'intervenir sur un événement festif en 2016 (n=6)

Raisons des refus	Nombre	Proportion
Votre structure intervient uniquement sur des événements illégaux ou non déclarés	1	
Votre structure intervient uniquement sur des événements légaux	2	
Organisation de l'événement inadapté	1	
Absence de diagnostic en amont	1	
Financement insuffisant	4	
Inadéquation entre demande et principes d'action de votre structure	1	
Mode d'intervention demandé	0	
Durée de l'intervention	0	
Conditions matérielles	1	
Situation géographique	2	
Conditions climatiques	1	
Inadéquation public de l'événement avec votre public cible	0	
Inadéquation entre les risques/produits sur lesquels porte la demande et vos compétences	2	
Manque de disponibilité de votre équipe	6	
Autre	2	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Outre les aspects financiers, la disponibilité des acteurs, et notamment des bénévoles pour certains d'entre eux, est à prendre en compte, tout comme les difficultés liées à la mobilité. De plus, des difficultés liées au respect du droit du travail (amplitude horaire, temps de repos) doivent être anticipées alors même que les événements festifs à couvrir se déroulent principalement le week-end à des horaires spécifiques, et sur des durées qui peuvent être importantes.

La question du niveau de financement est également centrale, certains acteurs n'interviennent pas malgré des demandes car ils ont atteint leur « quotas d'intervention ». Cela pose donc la question du niveau et des modes de financement mais également celle de la coordination des actions et de la mutualisation des moyens.

La plupart des acteurs investis depuis plusieurs années sur la RdRD en milieu festif ont tissé des réseaux informels avec les organisateurs ou les « poseurs de son ». Ces liens et relations permettent de mettre en place plus facilement les interventions. En effet, les organisateurs peuvent avoir dans un premier temps quelques réticences à la RdRD, notamment vis-à-vis des drogues injectables. La qualité de l'intervention dépend en outre des relations mises en place avec les autres intervenants, telles que la sécurité, les forces de gendarmerie, les autres préventeurs présents sur l'événement, les équipes médicales et d'urgences. Lors des entretiens les acteurs ont souvent insisté sur la nécessité de construire des liens de confiance, avec les différents intervenants mais également avec les organisateurs. Ces liens assurent un accueil dans de bonnes conditions, et permettent de préparer en amont l'intervention, d'être en adéquation avec les attentes des organisateurs ou « poseurs de son », et de faire accepter l'intérêt et la présence des intervenants.

Enfin ces liens sont également l'assurance pour les structures intervenantes d'être recontactées par les organisateurs, notamment sur les événements « sans autorisation ».

Certains acteurs estiment couvrir les besoins de leur territoire mais voit également les modes festifs évoluer avec de nouveaux types de demandes, notamment dans les villes qui sont de plus en plus demandeuses d'interventions régulières certains soirs en fin de semaine, à l'image de ce qui est réalisé à Bayonne, Bordeaux, La Rochelle ou Poitiers.

IV.6.2. Reconnaissance perçue sur le territoire

Un grand nombre d'acteurs n'a pas répondu à cette question : neuf pour la reconnaissance par les institutions/financeurs et huit pour la reconnaissance par les organisateurs d'événements festifs. Ainsi, sur l'ensemble des acteurs, environ un tiers s'estime suffisamment reconnu par les institutions/financeurs et environ 40 % s'estiment suffisamment reconnus par les organisateurs d'événements festifs.

Tableau 8. *Reconnaissance perçue par les acteurs sur leur territoire*

Impression d'être suffisamment reconnu/identifié comme ressource	Nombre	Proportion
par les institutions/financeurs	6	
Par les organisateurs	7	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.7. Adéquation de l'offre à la demande

Sur les 11 réponses obtenues sur cette question, une majorité juge que l'offre de RdRD en milieu festif n'est pas en adéquation avec la demande. Les raisons évoquées de cette inadéquation perçue par six acteurs, sont les capacités d'intervention en regard du grand nombre d'événements à couvrir, et le manque de moyens financiers.

Les enseignements tirés des entretiens vont dans le même sens. L'adéquation de l'offre à la demande semble satisfaisante, du point de vue des ressources sur le territoire et des compétences disponibles, mais le grand nombre d'événements à couvrir et les moyens financiers et/ou humains ne permettent pas de répondre totalement à la demande.

Tableau 9. *Adéquation de l'offre à la demande (n=11)*

Offre en adéquation avec la demande	Nombre	Proportion
Pas du tout	1	
Plutôt non	5	
Plutôt oui	5	
Tout à fait	0	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Tableau 10. *Raisons de cette inadéquation perçue selon les acteurs (n=6)*

Raisons de l'inadéquation perçue par les acteurs	Nombre	Proportion
Grand nombre d'événements à couvrir	4	
Capacités d'intervention pas assez importantes	4	
Manque de compétences sur le territoire	1	
Manque de moyens financiers	3	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.8. Points forts et points faibles de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine

Les trois principaux points forts de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine retenus par les acteurs sont l'existence de structures ressources sur le territoire (six sur 16), la volonté des organisateurs de prendre en compte la problématique RdRD (six sur 16), et dans une moindre mesure l'implication des décideurs (quatre sur 16). L'articulation entre la prévention, le repérage, l'orientation et la prise en charge est citée par deux acteurs.

Tableau 11. *Principaux points forts de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine (n=16)*

Principaux points forts de la RdRD en milieu festif sur territoire	Nombre	Proportion
Grand nombre d'acteurs	2	
Structures ressources	6	
Coordination/organisation	1	
Offre de formation	0	
Volonté des organisateurs	6	
Implication des décideurs	4	
Financements disponibles	0	
Recherche et connaissances	0	
Disponibilité de données d'observation	0	
Homogénéité des pratiques	1	
Articulation prévention, repérage, orientation, prises en charge	2	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Du côté des points faibles, le manque de structuration/organisation/coordination est pointé par huit acteurs ce qui en fait le point faible le plus fréquemment cité, tandis que le financement arrive en deuxième position (sept acteurs sur 16). C'est ensuite l'éloignement géographique (cinq acteurs sur 16), puis à égalité (quatre acteurs) la multiplicité des événements et le manque de structures ressource, qui sont les plus fréquemment cités.

Ainsi, le manque ou la présence de structures ressources sont cités à la fois comme un point faible et un point fort, marque d'une mauvaise connaissance de son environnement par certains ?

Tableau 12. *Points faibles de la RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine (n=16)*

Principaux points faibles de la RdRD en milieu festif sur territoire	Nombre	Proportion
Multiplicité des événements festifs	4	
Eloignement géographique	5	
Manque de structures ressource	4	
Concurrence entre structures	2	
Manque de structuration/organisation/coordination	8	
Manque d'offre de formation	2	
Manque de volonté de la part des organisateurs	2	
Absence de volonté de développement de la part des décideurs	1	
Manque de financement	7	
Manque de recherche/innovations en matière de méthode, outils et pratiques	2	
Manque de connaissances sur la thématique	3	
Manque de données d'observation pour mieux comprendre les usages	3	
Hétérogénéité des pratiques	0	
Manque d'articulation entre prévention, repérage, orientation et prise en charge	1	
"Le financement par projeté"	1	
"Législation du travail non adapté aux modalités d'intervention"	1	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Différents enseignements sont également à tirer des entretiens. Les liens et partenariats construits avec les organisateurs et/ou poseurs de son, ainsi que la connaissance des différents acteurs de la chaîne de prévention et de prise en charge des usagers de drogue apparaît aux yeux des acteurs comme un des principaux points forts de la RdRD en milieu festif.

Il faudrait également mentionner la complémentarité qui peut exister entre les différents acteurs aussi bien en termes de public, de risque, ou de méthode. Cette complémentarité peut-être perçue comme un point fort à condition qu'une coordination soit mise en place. Selon les acteurs, le rôle des décideurs, notamment de l'ARS et de la préfecture, apparaît comme central dans ce domaine.

Cependant, le point faible le plus souvent commenté au cours de ces entretiens est la difficulté de construire des interventions en raison de la disponibilité des intervenants, qu'il s'agisse de bénévoles, ou de salariés. Pour les uns, c'est la disponibilité qui pose problème notamment le week-end, pour les autres c'est la législation du travail (temps de repos, rémunération lié au travail de nuit et de week-end, respect des conditions de travail ...).





IV.9. Partenariats

C'est dans le cadre d'une mutualisation des moyens que les partenariats sont les plus fréquents. Ils concernent neuf acteurs, contre huit pour la coordination des actions et sept pour les pratiques professionnelles.

L'ANPAA est souvent mentionnée comme partenaire régulier pour ce qui est de la coordination des actions et la mutualisation des moyens, mais c'est également le cas de AIDES et Techno+, et dans une moindre mesure de Ekinox et Bizia.

Sont également mentionnés des acteurs non interrogés dans l'étude : l'Education nationale, l'Université, Entr'AIDSida, Médecins du Monde, Béarn Addiction (CSAPA de Pau et antenne du CEID), ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie) qui est un service de l'hôpital (CH La Rochelle), la Protection civile, et Médiation 64 (centre de médiation). Enfin, une structure située près d'une zone frontalière a mentionné un partenaire espagnol (avec lequel elle travaille régulièrement). Enfin, l'ANPAA apparaît également comme un acteur de formation.

Tableau 13. *Partenariats ponctuels ou réguliers des acteurs (n=16)*

Echanges avec d'autres partenaires	Nombre	Proportion
Pratiques professionnelles	7	
Coordination des actions	8	
Mutualisation des moyens	9	
Autres	5	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Une dynamique partenariale avait été initiée en ex-Poitou-Charentes entre les acteurs de la RdRD sur le milieu festif. Cela avait conduit AIDES et SPAD/EKINOX à réaliser des « co-interventions ». Les échanges avaient en effet permis d'identifier une certaine complémentarité entre ces deux acteurs, le premier ayant plutôt une compétence spécifique vis-à-vis des drogues injectables, tandis que le second pouvait apporter son expertise vis-à-vis des problématiques liées à l'alcool. Le premier intervenait plus particulièrement sur les zones OFF et les événements illégaux, et le second plutôt sur le IN et plus fréquemment sur les événements légaux.

Lors des entretiens, quelques acteurs ont insisté sur l'importance des liens construits avec différents partenaires, hors RdRD. Il s'agit des organisateurs, mais également des forces de sécurité (police, gendarmerie, services de sécurité), des services de secours (médicaux et urgences) et des autres préventeurs présents sur les événements. Ces relations constituent des relais qui permettent de mettre en place des dispositifs partagés, des « zones d'intervention » dans lesquelles sont parties prenantes l'ensemble de ces acteurs. Cependant, il s'agit d'un travail de long terme qui permet d'instaurer la confiance nécessaire.

IV.10. Méthodes, produits et risques pris en compte par les acteurs

IV.10.1. Méthodes d'intervention

Sous le terme de méthodes, les modalités ou types d'intervention (stand, maraude ...) et les outils/matériel utilisés sont abordés.

Le stand est le type d'intervention le plus fréquent : 12 sur 16 acteurs y ont eu recours en 2016 pour au moins une action de RdRD en milieu festif. Les maraudes viennent juste après (11 acteurs sur 16). Plus loin derrière, les relax zones, lieu d'accueil des personnes en souffrance suite à la prise d'un produit psychotrope (« Bad trip », dégrisement, malaise, angoisse),

installée à l'écart dans un espace spécifique équipé (tente, lits de camp, couvertures voire matériel médical) sont mentionnés par six acteurs, tandis que les chill out, espaces confortables de détente, d'échanges et de repos, sont mentionnés par quatre acteurs. L'espace de remise du matériel d'injection ne concerne que trois acteurs. Un acteur a indiqué qu'il avait mis en place un bar à eau lors d'une action.

Tableau 14. Modalités/types d'intervention mentionnés par les acteurs en 2016 (n=16)

Type d'intervention	Nombre	Proportion
Stand	12	
Equipe mobile, maraude	11	
Chill out	4	
Relax zone	6	
Espace de remise du matériel d'injection	3	
Autre	1	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

En ce qui concerne le matériel de réduction des risques auxquels ils ont eu recours, les plus fréquemment cités sont les préservatifs (12 acteurs sur 16), devant les Rouille-ta-paille (11 acteurs), puis les lubrifiants (10 acteurs). Les acteurs utilisant les seringues ont également déclaré utilisé les kits d'injection. Ce sont donc huit acteurs qui utilisent ces outils. De même, parmi les huit acteurs ayant recours aux éthylotests, deux ont recours également aux éthylomètres, ce qui porte à 11 le nombre d'acteurs utilisant un outil de mesure de l'alcoolémie.

Tableau 15. Matériels RdRD utilisés par les acteurs (n=16)

Matériels utilisés	Nombre	Proportion
Matériels de soins	7	
Seringues	7	
Kits d'injection	8	
Kits snif	3	
Kits base	5	
Roule-ta-paille	11	
Papier aluminium	5	
Sérum physiologique	6	
Préservatifs masculins	12	
Préservatifs féminins	9	
Lubrifiants	10	
Sexokits	0	
TROD	2	
Ethylotests	8	
Ethylomètres	5	
Réglettes alcool	5	
Simulateurs d'alcoolémie	1	
Supports d'information	8	
Bouchons d'oreille	8	
Autre (nourriture)	1	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.10.3. Produits

Les produits pris en compte dans les actions de RdRD en milieu festif ont été renseignés par 16 acteurs. Le produit le plus fréquemment pris en compte est l'alcool, devant la cocaïne et l'ecstasy/MDMA. Le tabac est le produit le moins fréquemment mentionné. Les drogues injectables ont été mentionnées par dix acteurs. C'est également le cas du GHB et de la kétamine. Le LSD, le cristal, la méphédronne et les autres drogues à sniffer sont pris en compte par neuf acteurs. Enfin, sept acteurs prennent en compte tous les produits.

Tableau 16. *Produits pris en compte dans les actions de RdRD en milieu festif (n=16)*

Produits pris en compte	Nombre	Proportion
Tout produit	7	
Alcool	15	
Tabac	6	
Cannabis	12	
Ecstasy	12	
MDMA	13	
Cocaïne	13	
Drogues injectables	10	
LSD	9	
GHB	10	
Cristal	9	
Méphédronne	9	
Kétamine	10	
Autres drogues à sniffer	9	
Autre : "nouveaux produits de synthèse (NPS)"	2	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.11. Actions de RdRD en milieu festif menées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, 146 actions ont été repérées selon les déclarations des acteurs recensés.

IV.11.1. Les acteurs

La répartition des actions par acteur n'est pas homogène. L'acteur ayant réalisé le plus grand nombre d'actions en a déclarées 39. Certaines actions comprennent plusieurs interventions, c'est le cas des actions menées dans les villes dont les interventions sont reconduites régulièrement, souvent en fin de semaine, sur toute ou partie de l'année. Cinq actions de ce type ont été repérées en 2016 : Médiations par les Pairs à Bayonne, Soul Tram à Bordeaux, TAF à Bordeaux, Veille sur tes Amis à La Rochelle, Funambule à Poitiers. Ces actions s'organisent autour de maraudes dans des quartiers identifiés de la ville (souvent dans le centre-ville mais pas seulement) et peuvent associer la tenue d'un stand (trois sur cinq). L'intérêt de ces actions de RdRD est également d'assurer une certaine tranquillité publique. Ainsi, les acteurs investis sur ces actions « régulières » comptabilisent parfois un petit nombre d'actions (ANPAA Aquitaine, Unis-Cité Bordeaux, Unis-Cité Bayonne, l'Equipe mobile de prévention de la mairie de La Rochelle) mais volume horaire d'interventions important.

Par exemple, l'ANPAA Aquitaine comptabilise cinq actions différentes pour 17 280 heures d'intervention, soit en moyenne un peu plus 3 450 heures par action. De son côté, AIDES comptabilise 13 actions (uniquement des actions ponctuelles sur des événements festifs) pour 200 heures d'intervention, soit en moyenne d'un peu plus de 15 heures par action (Cf. Tableaux 17 et 18).

Tableau 17. Nombre d'actions RdRD en milieu festif recensées en 2016 (n=16)

Acteurs	Nombre d'actions	Nombre d'heures d'intervention
AIDES Nouvelle-Aquitaine	13	200
ANPAA Aquitaine	4	17 280
ANPAA Limousin	6	60
Avenir Santé	6	67
BIZIA	15	Nd
CEID	32	Nd
Equipe mobile - Mairie La Rochelle	2	780
Euskal Herria Zuzenean	1	72
La Case	2	15
La Source	12	150
Mairie de Marmande	1	10
Mairie de Libourne	1	48
SPAD/Ekinox	39	3 000
Techno+	12	1 060
CSAPA Jonzac	1	9
Unis-Cité Bayonne	1	750
Unis-Cité Bordeaux	1	3 250
Total	146	

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Note : A cause des partenariats, certaines actions sont comptabilisées pour plusieurs acteurs. Le nombre d'actions total est donc inférieur à l'addition des actions par acteur.

Dans le tableau ci-dessous, les actions « régulières » qui comptent de multiples interventions sont décrites. Ce tableau montre que ces actions nécessitent des moyens humains très importants.

Tableau 18. Descriptifs des actions « régulières » recensées en 2016 (n=5)

Action	Acteurs	Mois d'intervention	Jours d'intervention	Horaires d'intervention
Médiations par les pairs - Bayonne	Unis-Cité, ANPAA, BIZIA	Novembre à juin	Jeudi au samedi	22h à 3h
TAF - Bordeaux	ANPAA, Unis-Cité	Octobre à juin	Jeudi et vendredi	20h à 2h
Soul Tram - Bordeaux	ANPAA, Unis-Cité, CEID, Allez les Filles	Octobre à juin	Jeudi au samedi	20h à 2h
Veille sur tes amis – La Rochelle	Equipe mobile de prévention de la mairie, ANPAA	Avril à juin, septembre à décembre	Jeudi et samedi	21h à 1h
Funambule - Poitiers	Ekinox	Janvier à décembre	Jeudi à samedi	21h à 2h

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

L'ENIPSE (Equipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises) a mené 111 actions en 2016 sur la Nouvelle-Aquitaine. Les lieux précis d'intervention ne sont pas renseignés, mais il s'agit d'établissements commerciaux qui reçoivent des personnes Gays/HSH, hétérosexuels multipartenaires. L'ENIPSE a comptabilisé 106 lieux différents dans lesquels elle intervient en moyenne six fois par an, pour un nombre d'heures d'intervention atteignant 3 214 heures en 2016. L'ENIPSE distribue des préservatifs masculins et féminins, a recours aux TROD et délivre de l'information sur les risques liés au VIH et aux IST. L'activité de l'ENIPSE s'apparente plus à de la promotion de la santé qu'à de la réduction des risques liée aux usages de produits psychoactifs. Cela explique que les actions de l'ENIPSE n'apparaissent pas dans le tableau 18.

D'autres acteurs, partenaires d'actions ne figurant pas dans le tableau 18 ont été repérés :

- Unis-Cité intervient à Bordeaux sur l'action TAF (Tendances Alternatives Festives) avec l'ANPAA, et à Bayonne (Médiations par les pairs) avec l'ANPAA et BIZIA.
- L'association Eole et un Cegidd pour l'action menée à La Rochelle sur les Francofolies.
- Le CSAPA de Jonzac pour le festival Fadas du Barouf à Pons en partenariat avec SPAD/Ekinox.
- La Croix rouge et l'association Emergency pour le Summer Sound Festival de Rochefort en partenariat avec SPAD/Ekinox et la mairie.
- Koséame et AIDES dans le cadre de l'Halloween Party en Charente en partenariat avec Techno+
- BIZIA pour le festival Euskal Herria Zuzenean à Mendionde en partenariat avec l'association organisatrice de l'événement portant le même nom.

IV.11.2. Répartition géographique des actions

La description de ces actions est parfois partielle, les lieux et événements auxquelles elles sont rattachées ne sont pas toujours précisés (68 sur 146). Dans ce cas, des informations permettent néanmoins de les situer plus ou moins précisément (souvent au niveau départemental). Aucune action n'a été repérée en Dordogne. Cependant, certaines des 32 actions repérées sur l'ex-Aquitaine et n'ayant pu être plus précisément localisées ont pu concerner ce département. C'est donc également le cas pour les quatre autres départements de ce territoire (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) et notamment pour les Pyrénées Atlantiques et les Landes dans lesquels quinze actions ont été repérées sans pouvoir les situer plus précisément. Ainsi, les territoires dans lesquels le nombre d'actions le moins important a été repéré sont la Corrèze (deux actions) et la Creuse (deux actions), puis la Haute-Vienne (cinq actions) et les Deux-Sèvres (sept actions).

Au niveau des ex-régions, c'est donc en Aquitaine que le nombre d'actions est le plus élevé (82 actions) devant le Poitou-Charentes (55 actions) et le Limousin (9 actions). Il est difficile de comparer, certains territoires ayant possiblement un nombre d'événements festifs plus importants que d'autres. Le rapport à la population jeune (15-25 ans), souvent considéré comme le public cible, met en évidence un taux légèrement plus important en ex-Poitou-Charentes (0,026 %), juste devant l'ex-Aquitaine (0,020 %), puis l'ex-Limousin (0,010 %). Cette comparaison est à prendre avec beaucoup de précaution car les événements festifs concernent un grand nombre de personnes hors territoire de référence.

Tableau 19. *Nombre d'actions recensées par territoire en 2016*

Territoire	Nombre d'actions
Charente	7
Charente-Maritime	23
Corrèze	2
Creuse	2
Deux-Sèvres	7
Dordogne	0
Gironde	15
Haute-Vienne	5
Landes	14
Lot-et-Garonne	2
Pyrénées Atlantiques	4
Vienne	18
<i>Ex-Aquitaine</i>	<i>32</i>
<i>Sud-Landes/Pays Basque</i>	<i>15</i>
Total	146

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

La répartition des actions de RdRD en milieu festif en 2016 repérées est représentée sur la carte (Cf. carte page suivante).

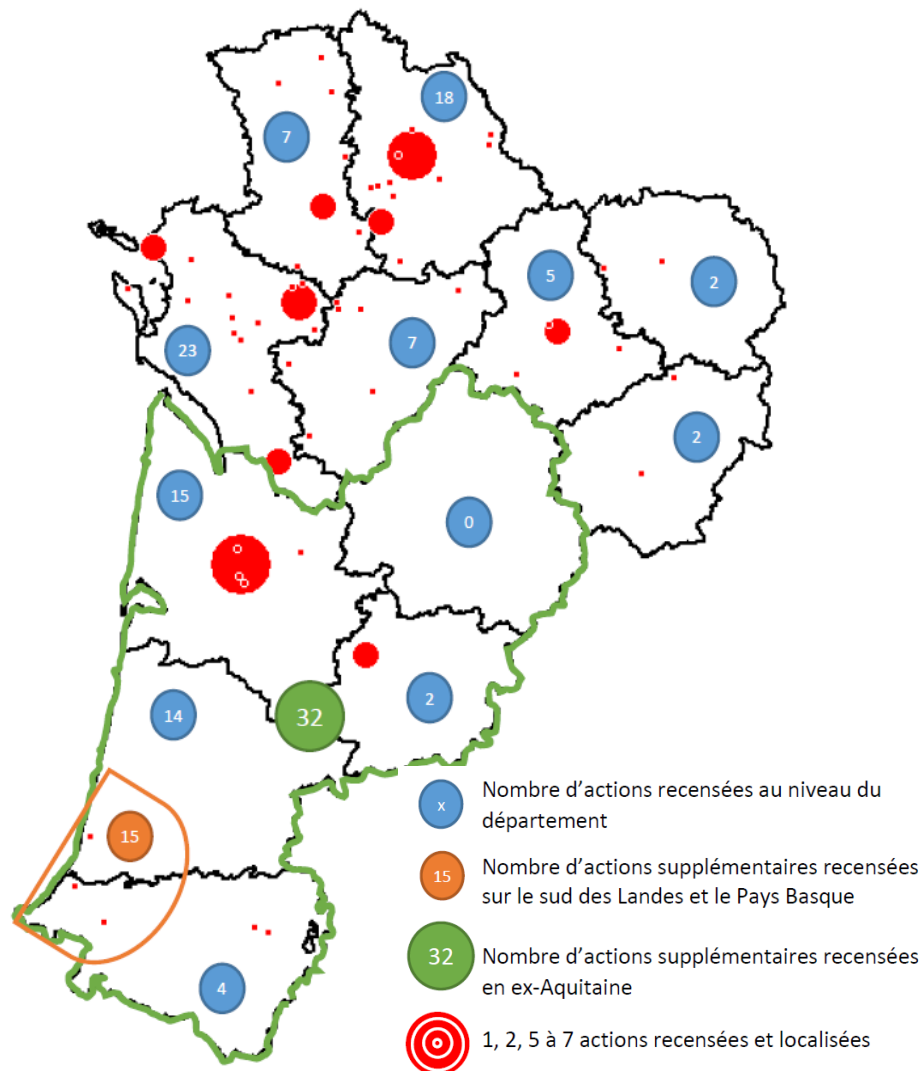
Etant donné que les informations de localisation ne sont pas toutes renseignées précisément, différents niveaux géographiques ont dû être représentés. Ainsi, les points rouges situent les actions de RdRD en milieu festif pour lesquelles les acteurs ont précisé les communes où ont eu lieu les interventions. Les cercles bleus précisent le nombre d'actions repérées par département. A ce nombre d'actions, il faut ajouter en ex-Aquitaine 32 actions (cercle vert)

pour lesquelles des informations plus précises sur leur localisation ne sont pas disponibles, ainsi que 15 actions dont on sait qu'elles ont été réalisées sur le Sud des Landes et/ou le Pays Basque. Ainsi, sur le territoire couvrant l'ex-Aquitaine, 82 actions ont été recensées.

Il est difficile de conclure sur la juste répartition géographique des actions pour plusieurs raisons :

- Un manque d'information sur la localisation précise des actions.
- La non disponibilité d'une liste exhaustive des différents événements festifs de la région ayant eu lieu en 2016. Cette liste ne pourrait être exhaustive car il n'est pas possible de recenser les événements festifs « sans autorisation ».
- Le manque d'informations relatives aux événements festifs en termes de fréquentation, de profils du public ...
- Cependant, peu d'actions ont été repérées dans les départements de l'ex-Limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze)

Figure 1. Répartition géographique des actions de RdRD menées en 2016 en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
 Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.11.3. Statut des intervenants

Les intervenants sur les actions de RdRD en milieu festif ont des statuts différents. Trois types ont été recensés : les professionnels de la RdRD, les services civiques, et les volontaires bénévoles. La plus grande partie des acteurs repérés associe des professionnels et des bénévoles, encadrés par les premiers. Ils sont six dans ce cas. Ensuite deux structures interviennent exclusivement par le biais de professionnels, deux autres uniquement avec des bénévoles (Techno+ et Euskal Herria Zuzenean), et deux dernières associent professionnels et services civiques (Avenir-Santé, Unis-Cité). Le schéma le plus fréquemment décrit est l'association entre des professionnels et des bénévoles (78 actions, soit 60 % des actions). Rapportées aux 132 actions pour lesquelles l'information est disponible, les bénévoles interviennent sur au moins 91 actions, soit près de 70 % d'entre elles. Ils interviennent la plupart du temps avec un professionnel qui les encadrent, mais pas toujours (13 actions sont menées exclusivement par des bénévoles, soit 10 % des actions). Trente-cinq actions sont menées par des professionnels exclusivement (plus d'un quart des actions), mais il s'agit d'une seule structure. Enfin, les services civiques sont intervenus dans six actions en 2016 (moins de 5 % des actions), et concerne une structure (Avenir Santé). Une autre structure (Unis-Cité) fait appel à des services civiques qui interviennent avec l'encadrement de professionnels de la RdRD (ANPAA à Bordeaux, et ANPAA et BIZIA à Bayonne).

La question du statut des intervenants est liée, d'une part à l'histoire des structures, et d'autre part à celle des moyens financiers disponibles. Certains collectifs ou associations communautaires (AIDES, techno+, Ekinox)) fonctionnent dès leur création par le bénévolat ce qui explique en partie ce mode de fonctionnement. De plus, le niveau des moyens financiers disponibles ne permettrait pas à ces structures de fonctionner uniquement avec des salariés, non seulement à cause des coûts directs inhérents aux salaires mais également par rapport au respect du code du travail (repos, amplitude horaire, compensation lié au travail de nuit et au travail le week-end, ...). C'est en cela que certains acteurs estiment que la RdRD en milieu festif est « l'enfant pauvre » de la RdRD.

IV.11.4. Modalités d'intervention

Les acteurs ont décrit des modalités d'intervention qui vont de la mise en place d'un ensemble d'espaces différenciés (Stand, Chill-out, relax-zone, espace de remis de matériel d'injection) aux maraudes organisées autour d'équipes mobiles. Certains acteurs allient plusieurs modalités selon les actions. Ainsi, sur les 146 actions recensées, 86 allient interventions mobiles et tenue d'un point fixe qui peut être limité à un stand mais qui peut également aller jusqu'à un espace de remise de matériel d'injection. Peu d'actions se limitent à une seule intervention fixe (23 actions) tandis que les maraudes constituent le seul mode d'intervention pour 37 actions.

Une grande partie des interventions se déroule lors d'événements festifs légaux : sur les 119 actions pour lesquelles l'information est disponible, 89 sont des actions mises en place dans ce type d'événements. Les 30 actions menées sur des événements festifs illégaux sont réalisées pour une grande partie par AIDES (13 actions), par Techno+ (12 actions) et Ekinox/SPAD (5 actions).

IV.11.5. Matériel RdRD utilisé

Tableau 20. *Matériels RdRD les plus fréquemment utilisés en 2016*

Matériel utilisé	Nombre d'actions	Nombre d'acteurs
Roule-ta-Paille	140	11
Bouchons d'oreille	128	8
Mesure de l'alcoolémie	127	11
Documentation	126	8
Kit injection	125	8
Préservatifs	99	12
Kit base	39	5

Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, le matériel de RdRD le plus fréquemment utilisé dans le milieu festif est le Roule-ta-Paille, utilisé par les acteurs dans 140 actions sur 146. Ce sont ensuite les bouchons d'oreille (128 actions), le matériel de mesure de l'alcoolémie, tels que les éthylomètres et les éthylotests (127 actions), la documentation (126 actions), et les kits d'injection (125 actions).

Viennent ensuite les préservatifs masculins ou féminins (99 actions), puis les kits base (39 actions).

D'autres matériels non décrits ici ont également été mentionnés très fréquemment : eau, trousse de secours.

Les TROD n'ont été mentionnés que par un acteur (AIDES), qui y a très peu recours car le milieu festif n'est pas considéré comme un lieu opportun (3 TROD utilisés en 2016).

Le recours aux différents matériels varie en fonction du public de l'événement festif. La typologie réalisée par l'OFDT, et présentée plus haut dans le rapport (Cf. page 5 : « Les différents espaces festifs, leurs publics et profils de consommations »), à partir des informations recueillies dans le cadre du dispositif TREND, met en évidence des profils de consommateurs qui diffèrent en fonction des types d'événements. Selon les informations recueillies auprès des acteurs sur le matériel distribué ou réellement utilisé, ces différences de profils sont perceptibles. En rapportant le nombre d'outils RdRD utilisés (préservatifs distribués, bouchons d'oreille distribués, Roule-ta-Paille distribués, Kits base distribués, Kits injection distribués) aux nombres de personnes avec lesquelles un contact a eu lieu, les **acteurs intervenant sur le IN des espaces festifs « commerciaux »** ont plus souvent recours aux bouchons d'oreilles (par exemple Avenir-Santé en a distribués à 85 % des personnes avec lesquelles un contact a eu lieu), puis aux préservatifs (dans 49 % des cas), et aux outils de mesure d'alcoolémie (dans 31 % des cas). Très peu de Roule-ta-Paille ont été distribués (dans moins de 1 % des cas), et aucun kit base, ni kit injection n'ont été distribués.

Les **acteurs n'intervenant pas exclusivement dans les espaces festifs « commerciaux »** et parfois sur le OFF, ou plus rarement sur des espaces festifs « électro-alternatifs », déclarent également distribuer des bouchons d'oreille mais à des niveaux moindres (par exemple Ekinox en a distribués à 41 % des personnes avec lesquelles un contact a eu lieu), puis des préservatifs (dans 12 % des cas), et des outils de mesure d'alcoolémie (dans 10 % des cas) mais la distribution de Roule-ta-Paille est plus fréquente (dans 5 % des cas) et quelques kits injection (dans moins de 1 % des cas).

Enfin les **acteurs intervenant presque exclusivement sur les espaces festifs « électro-alternatifs »** déclarent plus fréquemment distribuer des Roule-ta-Paille (par exemple AIDES en a distribués en moyenne dix à chaque personne avec laquelle un contact a eu lieu), devant les préservatifs (dans 26 % des cas) et les bouchons d'oreille (dans 23 % des cas). Peu utilisés auprès des publics des autres types d'espaces festifs, la distribution des kits d'injection est plus importante (dans 19 % des cas), ainsi que celle des kits base (dans 10 % des cas). Les outils de mesure d'alcoolémie sont moins souvent fournis (dans 14 % des cas).

Ces trois exemples illustrent la diversité des pratiques qui s'ajustent en fonction du type d'événements et donc des besoins des différents « publics », malgré quelques constantes telles que la fréquence de la prise en compte du risque auditif.

IV.11.7. Synthèse

Plusieurs types d'acteurs interviennent sur le champ de la réduction des risques et des dommages en milieu festif. Ils peuvent être classés en trois grandes catégories :

- Les acteurs liés au secteur sanitaire et médico-social avec les CAARUD ou les CSAPA. Cinq acteurs ont participé à l'enquête (CEID, BIZIA, La Case, La Source Landes Addictions, CSAPA Jonzac).
- Les acteurs œuvrant pour un groupe particulier et/ou formant un collectif (AIDES, Techno+, SPAD/Ekinox, Euskal Herria Zuzenean).
- Les acteurs de prévention, de promotion de la santé, ou défendant des valeurs de solidarité et d'accès à la santé (ANPAA, Avenir Santé, Unis-Cité, Equipe de prévention mobile de la mairie de La Rochelle).

Les missions investies par ces différentes structures sont diverses mais toutes délivrent des informations sur les risques et dommages associés aux consommations de substances actives. Toutes ont également en commun d'aller vers l'utilisateur.

Les financements sont hétérogènes, tant du point de vue des niveaux perçus que de l'origine. L'ARS apparaît cependant comme le financeur principal (la moitié des financements déclarés), et est citée par la totalité des acteurs. La question des financements est forcément centrale. Selon les acteurs, ils sont insuffisants au regard des événements à couvrir et pourraient être optimisés par une mutualisation des efforts. C'est également l'absence de pérennité de ces derniers qui pose question.

En cas de refus d'intervenir de la part d'un acteur, le manque de disponibilité de l'équipe est une raison toujours mentionnée, devant le manque de financement. Ces deux aspects sont très liés et les difficultés des acteurs sont de plusieurs ordres :

- Le respect du code du travail, notamment les rémunérations et les temps de repos
- Pour certains la disponibilité des bénévoles pour des actions les week-ends et de nuit
- L'évolution des demandes, notamment les actions de RdRD à la demande des mairies, de plus en plus nombreuses, des interventions régulières à la manière de ce qui est réalisé à Bayonne, Bordeaux, La Rochelle ou Poitiers.

Les acteurs qui se sont exprimés ont en majorité jugé que l'offre de RdRD en milieu festif n'était pas en adéquation avec la demande, la faute à un grand nombre d'événements à couvrir conjugué à des capacités d'intervention pas assez importantes. C'est ce qui est logiquement mentionné comme un des principaux points faibles de la RdRD en milieu festif sur la région, derrière le manque de structuration ou de coordination. Par ailleurs, le manque ou la présence de structures ressources sont cités à la fois comme un point faible et un point fort, marque d'une mauvaise connaissance de son environnement par certains, ou de l'imprécision de la question ?

Lors des entretiens, les acteurs ont insisté sur les liens et partenariats construits avec les organisateurs et/ou poseurs de son, ainsi que la connaissance des différents acteurs de la chaîne de prévention et de prise en charge des usagers de drogue. La complémentarité entre les différents acteurs, aussi bien en termes de public, de risque, ou de méthode, apparaît également comme un point fort à la condition qu'une coordination effective soit mise en place.

Le recensement des actions de RdRD en milieu festif a permis de comptabiliser 146 actions menées en 2016 sur la région Nouvelle-Aquitaine. Le plus grand nombre d'actions est à destination des festivals et autres événements festifs (99 actions soit plus de 70 % des actions recensées), devant les événements festifs sans autorisation (38 soit un quart des actions recensées). Les actions menées dans les villes (centre-ville ou quartiers spécifiques) sont moins nombreuses mais mobilisent les équipes sur de longues périodes pour de nombreuses interventions. Elles ont souvent lieu en fin de semaine (du jeudi soir au samedi soir) sur une bonne partie de l'année. Elles sont souvent réalisées simultanément par au moins deux acteurs différents.

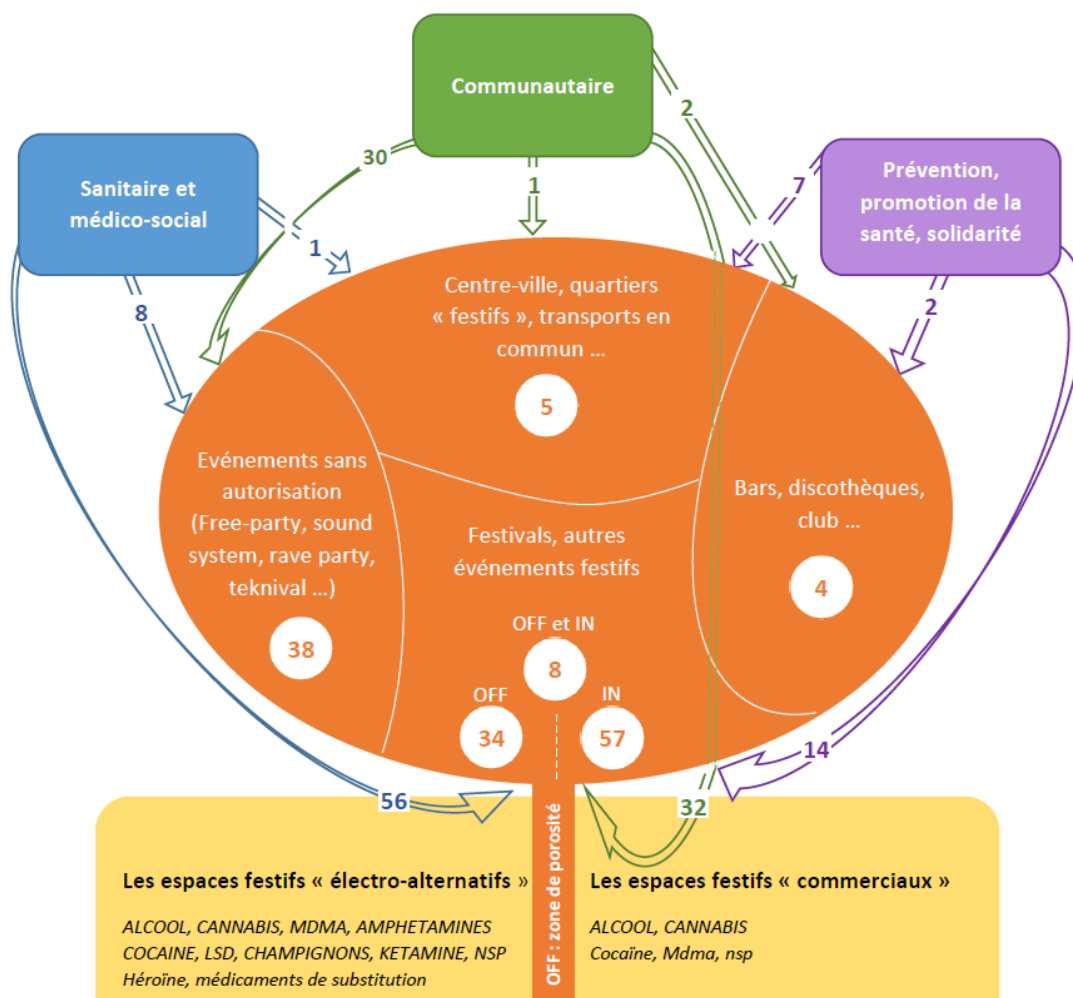
Les deux catégories d'acteurs ayant déclaré le plus grand nombre d'actions sont celles du « sanitaire et médico-social » et du « communautaire ». Cependant, comme dit plus haut, ce sont surtout les acteurs de la « prévention, promotion de la santé » qui interviennent sur les actions au long court dans les villes ce qui explique en partie un nombre d'actions moins important, mais un nombre d'heures d'interventions beaucoup plus élevé.

Le nombre d'actions déclarées dans les bars et discothèques est faible mais ce type d'espaces festifs ne rentrait pas dans le champ de l'enquête. Elles ont été repérées à l'occasion des déclarations des acteurs. De plus, ENIPSE (Equipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises), spécialisée dans la prévention du VIH et des Infections Sexuellement Transmissibles dans les établissements commerciaux auprès des personnes Gays/HSH, hétérosexuels multipartenaires, a déclaré 111 interventions en 2016 sur l'ensemble de la région, non comptabilisées ici.

La figure ci-dessous présente synthétiquement la répartition des actions selon le type d'acteurs et le type d'événements festifs. Le recensement des actions mises en place dans les bars, discothèques ne faisant pas partie du champ de l'étude, elles apparaissent peu nombreuses. De même, les événements festifs ayant lieu dans les espaces privés, notamment au domicile ne sont pas pris en compte, bien que les consommations y sont nombreuses et diverses.

L'encadré en jaune décrit schématiquement les profils de consommation selon le type d'événements tels qu'ils sont décrits dans la typologie des événements festifs réalisés par l'OFDT (Cf. III.3. page 6). En réalité entre les deux types d'événements « électro-alternatifs » et « commerciaux » des sous types d'événements festifs co-existent. Notamment, le OFF des festivals et autres événements festifs « commerciaux » est considéré par les acteurs de la RdRD comme une zone de porosité entre les publics des événements « commerciaux » et de « l'électro-alternatif », conduisant ainsi certains à expérimenter des produits qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer, d'où une intensification des risques.

Figure 2. Nombre d'actions RdRD en milieu festif recensées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine, répartition par type d'acteurs et type d'événements festifs, et profils de consommation selon l'espace festif



Source : Enquête RdRD en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine 2017
Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV.12. Conclusion/discussion

Des enseignements ...

L'état des lieux réalisé a permis de repérer les différents acteurs œuvrant dans le champ de la RdRD sur la région Nouvelle-Aquitaine. L'exhaustivité de ce recensement comme du recensement des actions menées ne peut être garantie. Le premier constat de cet état des lieux pourrait être que l'information sur l'activité en matière de RdRD en milieu festif est difficilement disponible. Une réflexion pourrait être menée sur l'opportunité de la mise en place d'un système unique de remontée d'informations auprès des décideurs.

Cet état des lieux a mis en évidence différents aspects :

- les méthodes et matériels, auxquels ont eu recours les intervenants, diffèrent fortement, en fonction du type d'acteurs et du type d'événement couvert.
- La répartition géographique des actions met en évidence des zones géographiques très peu couvertes (notamment les départements à l'est de la région : Creuse, Corrèze, Dordogne et Lot-et-Garonne).
- Les besoins ne sont pas tous couverts. Etant donné la complexité du champ festif, il est cependant impossible de les repérer en totalité.
- La réduction des risques et des dommages revêt plusieurs réalités (prise en compte du risque infectieux, de la dépendance, des surdoses, du risque sexuel, du risque routier, des violences et blessures, des vols, du risque auditif), et a évolué vers des pratiques qui ont également à voir pour certaines avec un maintien de la tranquillité publique.

La volonté des décideurs, financeurs et organisateurs face à la nécessité de la RdRD en milieu festif n'est pas remise en cause par les acteurs. Cependant, si les niveaux de financement ne semblent pas assez élevés pour couvrir l'ensemble des besoins, des améliorations peuvent être apportées :

- Dans un contexte où les niveaux de financements semblent ne pas pouvoir augmenter, les acteurs ont besoin d'avoir une vision un peu moins court-termiste et recherche une certaine pérennité des niveaux octroyés. L'objectif est en effet de pérenniser l'activité et d'avoir une vision à moyen terme pour investir dans du matériel et des moyens humains.
- Mutualiser les moyens est indispensable pour améliorer la couverture des événements. Les principaux financeurs devraient prendre le temps de la réflexion pour organiser un mode de financement partagé. De leur côté, les acteurs devraient initier des échanges sur les possibilités qu'ils auraient à coopérer plus régulièrement, du point de vue du matériel et des moyens humains.
- Le recours au bénévolat par un bon nombre d'acteurs permet de pallier des niveaux de financement qui ne permettraient pas aux acteurs d'intervenir aussi fréquemment. Cela apparaît aux yeux des acteurs à la fois comme une force car cela permet d'intervenir sur un plus grand nombre d'événements, et une faiblesse car il ne s'agit pas de professionnels et que les questions de formation, d'encadrement et de disponibilité se posent.

... et des perspectives

- Coordonner

Par rapport à ces quelques enseignements, et de l'avis quasi unanime des acteurs, il semble pertinent et nécessaire de réfléchir à la mise en place d'une coordination régionale. Elle aurait plusieurs objectifs :

- Identifier et prioriser les évènements sur lesquels intervenir
- Mutualiser les moyens financiers et humains, l'objectif étant d'une part d'éviter la redondance des interventions et la multiplicité des intervenants sur un évènement, et d'autre part de regrouper les moyens humains pour permettre des co-interventions si nécessaires, notamment sur de gros évènements.
- Avoir une vision plus précise de ce qui est réalisé sur le territoire en améliorant les remontées d'information
- Animer un réseau de professionnels dans le cadre d'échanges des pratiques professionnelles dans le but de les harmoniser
- Faire connaître à l'ensemble des acteurs investis dans la RdRD en milieu festif les ressources existantes sur le territoire en matière de matériel, de méthodes et de formation

En tant que financeurs principaux, l'ARS et/ou la préfecture semblent être les plus légitimes à animer cette coordination.

Certains acteurs, favorables à une coordination régionale, ont fait part de leur crainte vis-à-vis d'un dispositif trop chronophage.

- Se regrouper dans un collectif d'acteurs

Certains acteurs ont mentionné la perspective de former un collectif d'acteurs à l'image de l'Orange bleu, collectif créé en Bretagne. L'idée est de regrouper des acteurs de la RdRD en milieu festif avec pour objectif d'organiser les interventions, de faire le lien entre les organisateurs, les partenaires et les institutionnels, de mettre en œuvre les orientations définies par le collectif, et d'animer un réseau de bénévoles. Cela permettrait de disposer d'un certain nombre de professionnels et de bénévoles pour pouvoir intervenir sur les événements festifs à plusieurs structures.

- Construire un référentiel commun

La diversité des acteurs intervenant, aussi bien du point de vue de leur statut que des visions de la RdRD, ainsi que la réforme territoriale amène à se poser la question de l'homogénéité des actions menées sur le territoire. La construction d'un référentiel commun actualisé des bonnes pratiques en RdRD en milieu festif pourrait constituer une étape importante dans la construction d'une culture commune et contribuerait à harmoniser les pratiques. Cela serait également l'occasion d'échanges et d'une réflexion sur l'évolution des méthodes en accord avec les attentes des organisateurs d'événements et/ou les collectivités locales.

- La veille sur les nouvelles pratiques festives

Beaucoup d'acteurs ont vu une évolution des comportements festifs sur moins de dix ans, et de nouveaux produits psychoactifs arrivés. Certains d'entre eux sont déjà dans une démarche de veille (collecte de produits pour analyse) dans le cadre du dispositif SINTES (c'est le cas du CEID, ENIPSE, AIDES, Techno+, La case, SPAD/Ekinox, ou la Source Landes Addictions), et d'autres voudraient également y participer.

VI. Bibliographie

- CADET-TAIROU A. Profils de consommation, parcours et « contextes ». Consommations, pratiques et profils des jeunes dans l'espace festif. A partir des données issues du réseau TREND. *In* Beck F. (Dir.), Jeunes et addictions, Saint-Denis, OFDT, 2016, 208 p.
- Agir en réduction des risques en CSAPA et en CAARUD. Rapport d'enquête. 2015, Fédération addiction, 54 p.
- La prévention et la réduction des risques en milieu festif. Le collectif des festivals. Janvier 2015. 6 p.
- LAZES-CHARMETANT A., DELILE J.-.Phénomènes émergents liés aux drogues. Tendances récentes sur les usagers de drogues à Bordeaux en 2013. OFDT, 2014, 32 p.
- Intervenir en milieu festif. Fédération addiction. Avril 2013. 4 p.
- MATENOT N., HONORE T., POLO M., THILL S., KHATMI N., DANY L. Espaces de consommation et trajectoires d'alcoolisations des usagers des lieux festifs commerciaux à Marseille. 5 p.
- Réduction des risques chez les usagers de drogues. Synthèse et recommandations. Expertise collective. INSERM, 2010, 62 p.

Annexes

Annexe 1. Liste des structures contactées.

Structures contactées	
Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale	1
ANPAA	3
Association Prévention Routière	1
Centres Hospitaliers	23
Centre Information Jeunesse	2
ENIPSE (Equipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises)	1
Euskal Herria Zuzenean	1
Francofolies	1
IREPS	12
La Case	1
La Croix Rouge	8
La Source Landes Addictions	1
Le tremplin	1
Ligue contre le cancer Comité de Charente-Maritime	1
Mairie	41
MSA	1
OMEGA	1
Réseau ADDICTLIM	1
Sauvegarde (non Reliance)	1
Service de Santé Universitaire	1
SUERTE	1
Techno Plus	1
CEID	1
AIDES	1
Avenir Santé	1
SPAD/Ekinox	1
Unis-Cité	2
BIZIA	1
Ligue contre le cancer Comité de la Haute-Vienne	1
Total	113

Département	Nombre de structures contactées
Charente	10
Charente-Maritime	18
Corrèze	7
Creuse	4
Dordogne	5
Gironde	14
Landes	5
Lot-et-Garonne	8
Pyrénées Atlantiques	8
Seine	2
Deux-Sèvres	9
Vienne	13
Haute-Vienne	9
Haute-Garonne	1
Total	113

Annexe 2. Liste des actions recensées en 2016.

Acteurs	Nom de l'action	Territoire	Commune	légal/ illégal	Mode d'intervention	Matériel RdRD utilisé							IN/OFF	Moment (avant/pendant/a près)	Partenariats	
						Kit injection	RTP	Kit base	Ethylo	Préservatifs	Bouchons	Doc				
AIDES Nouvelle- Aquitaine	Sound-systèmes	Charente	Les Gours	illégal	Fixe	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	IN et OFF	LES 3	Ekinox, Techno+, CSAPA	
			Tusson													
			Voeuil-et-Giget													
		Charente-Maritime	Loiré-sur-Nie													
			Loiré-sur-Nie													
			Montendre													
		Corrèze	Tarnac													
			Tulle													
		Deux-Sèvres	Villiers-sur-Chizé													
		Haute-Vienne	Bujaleuf													
		Pyrénées Atlantiques	Pau													
Vienne	La Bussière															
ANPAA Aquitaine	Euro 2016	Gironde	Bordeaux	légal									IN et OFF	LES 3		
	Somm'enbus	Gironde	Bordeaux		Les deux	non	oui	non	oui	oui	oui	oui				
	TAF	Gironde	Bordeaux												Unis-Cité	
	Médiations par les pairs	Pyrénées Atlantiques	Bayonne		Mobile										BIZIA, Unis-Cité	
ANPAA Limousin	Club Out	Creuse	Guéret	légal	Fixe	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	IN			
	Festival Le Léopard vert		Fursac													
	Lost in Limoges	Haute-Vienne	Couzeix													
	Journées urbaines		Limoges													
	Week-end Intégration AESIL		Limoges													
	Festibogues		Pageas													
Avenir Santé	Rock School Barbey	Gironde	Bordeaux	légal	Mobile	non	oui	non	oui	oui	oui	non	IN	Pendant		
	Gala dentaire		Bordeaux			Fixe	non	non	non	non	non	oui				oui
	NeWave festival	Landes	Seignosse			non	oui	non	oui	oui	oui	non				oui
	Garorok	Lot-et-Garonne	Marmande			non	oui	non	oui	oui	oui	non				non
	Festival Emmaüs	Pyrénées Atlantiques	Lescar-Pau			non	oui	non	oui	oui	oui	non				non
	Le Pince Oreille (bar)	Vienne	Poitiers			non	non	non	oui	oui	oui	non				non
BIZIA	15 actions non décrites	Sud-Landes/Pays Basque			Les deux	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	IN et OFF		Médecins du Monde, CAARUD, CSAPA, AIDES, Unis-Cité	
CEID	32 actions non décrites	Ex-Aquitaine		légal	Mobile	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	OFF	LES 3	Béarn Addiction, La Source	
Mairie La Rochelle - Equipe mobile	Veille sur tes amis	Charente-Maritime	La Rochelle	légal	Mobile	non	non	non	oui	non	non	non			ELSA-CH La Rochelle, ANPAA, Université	
	Francofolies		Les deux		non	non	non	oui	oui	non	non	IN et OFF	LES 3	ANPAA, Eole, Cegidd, Education Nationale		

Acteurs	Nom de l'action	Territoire	Commune	légal/illégal	Mode d'intervention	Matériel RdRD utilisé							IN/OFF	Moment (avant/pendant/après)	Partenariats
						Kit injection	RTP	Kit base	Ethylo	Préservatifs	Bouchons	Doc			
La Case	Fan Zone Euro 2016 Reggae Sun Ska Festival	Gironde	Bordeaux Talence	légal	Mobile	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	OFF		ANPAA
HEZ	Euskal Herria Zuzenean	Pyrénées Atlantiques	Mendionde	légal	Les deux	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	IN et OFF		BIZIA, Protection civile
Mairie de Libourne	Fest'arts	Gironde	Libourne	légal	Les deux	non	non	non	non	non	non	non			Protection civile
Mairie de Marmande	Marmande en fête	Gironde	Marmande	légal	Les deux	non	non	non	oui	oui	oui	non		Pendant/après	
La source	12 actions non décrites	Landes			Fixe	oui	oui	oui	oui	non	non	non	IN		
SPAD/Ekinox	Tap Des Yeps	Charente	Confolens	légal	Les deux	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	IN	Pendant/après	Partenaires autres : AIDES, Techno +
	Festi Luma		Le Tâtre	légal											
	Free 1C100		Lupsault	illégal											
	Tribal Elek	Charente-Maritime	Aigrefeuille d'A.	légal											
	Free party		Aulnay	illégal											
	Les Enfants Sages		Bussac	légal											
	Fête du Cognac		Cognac	légal											
	Mental Attack		Loiré-sur-Nie	illégal											
	Free Music		Montendre	illégal											
	Fadas du Barouf		Pons	légal											
	Les Fous Cavés		Port d'Envault	légal											
	Summer Sound Festival		Rochefort	légal											
	La Motte des Fées		Siecq	légal											
	Rock Kustom Show		Saint-Georges-d'O.	légal											
	Les Ondes s'en melent		Saint-Hilaire-de-Villefranche	légal											
	Free Enjoy		Saint-Mandé/Brédoire	légal											
	Tonnay Bon		Tonnay-Boutonne	légal											
	Rêves de l'Aborigène	Deux-Sèvres	Airvault	légal											
	Dub Festival		Bressuire	légal											
	Imminente Take Off		Sainte-Soline	légal											
	Pool Party		Souvigné	légal											
	Illusion sonore		Souvigné	légal											
	Les Arts Osés		Thouars	légal											
	Funambules		Poitiers	légal											
	Au Fil du Son	Vienne	Civray	légal											
	Rock'n'Tek		Cloué	légal											
	La Voix du Rock		Couhé	légal											
Méli Mélody	Couhé		légal												
rave lucide	Fleuré		illégal												

Acteurs	Nom de l'action	Territoire	Commune	légal/illégal	Mode d'intervention	Matériel RdRD utilisé							IN/OFF	Moment (avant/pendant/après)	Partenariats
						Kit injection	RTP	Kit base	Ethylo	Préservatifs	Bouchons	Doc			
	Melusik		Lusignan	légal											
	Bambam Marçay		Marçay	légal											
	Freaky Show		Marigny Brizay	légal											
	Confort Moderne		Poitiers	légal											
	Confort Moderne		Poitiers	légal											
	Didg to Didg III		Poitiers	légal											
	Nymphea Festival		Saint-Pierre-de-Maillé	légal											
	Ouialle Not Festival		Vasles	légal											
	Chant des Grolles		Vivonne	légal											
	Lavoir Electrique		Vouneuil-sous-Biard	légal											
Techno+	Halloween Party	Charente													
	GaneshParty														
	UMD	Charente-Maritime													
	AreFree														
	Fongravey dans la roche		Blanquefort												
	Fête de la musique		Bordeaux												
	Chateau	Gironde	Villeneuve-d'Ornon	illégal	Les deux	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	IN et OFF	LES 3	AIDES, Ekinox
	FreeConfits														
	ShivaParty														
	ShantiParty														
KaliParty	Landes														
Léonicore	Lot-et-Garonne														

Réduction des risques et des dommages en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine

Etat des lieux et enquête auprès des acteurs

Introduction et objectif

La Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) est une politique de santé publique. Elle trouve également sa justification dans le milieu festif. Les risques y sont divers et pas uniquement liés aux produits. En Nouvelle-Aquitaine, la lisibilité des actions menées sur le territoire est faible, tant du point de vue des méthodes utilisées que des lieux d'intervention. Lié à ce manque de vision globale rendant son pilotage difficile, un état des lieux de la RdRD en milieu festif a été confié à l'ORS par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Matériel et méthodes

L'état des lieux a consisté à rencontrer les acteurs de RdRD en milieu festif identifiés et de les interroger afin de mieux connaître leurs pratiques et les événements couverts, ainsi que leurs attentes et perspectives de développement.

Résultats

Les acteurs ainsi repérés et ayant participé au diagnostic *via* des entretiens (10 acteurs) ou en répondant à un questionnaire sont au nombre de 16 sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Il a été observé des situations très différentes selon les acteurs, qu'il s'agisse de leur statut, des modes de financements, des méthodes d'intervention, ou des types d'événements festifs ou publics couverts.

Discussion et conclusion

La répartition géographique des actions met en évidence des zones géographiques très peu couvertes ; la RdRD revêt plusieurs réalités et a évolué vers des pratiques qui ont également à voir pour certaines avec un maintien de la tranquillité publique. Les perspectives sont liées à la mise en place d'une coordination des acteurs dont l'objet serait de mutualiser les moyens pour améliorer la couverture des événements festifs, d'avoir une vision plus précise de ce qui est réalisé sur le territoire, d'identifier et prioriser les événements sur lesquels intervenir, d'animer un réseau de professionnels dans le cadre d'échanges de pratiques dans le but de les harmoniser, et faire connaître les ressources existantes dans la région à l'ensemble des acteurs investis.

Mots-clés

Consommation drogue, Risque, Prévention, Réduction risque, Structure curative, Acteur, Pratique professionnelle, Enquête qualitative, Auto questionnaire, Analyse pratique, Milieu festif, Nouvelle-Aquitaine

Pour nous citer

ROBIN S., GIRAUD J. **Réduction des risques et des dommages en milieu festif en Nouvelle-Aquitaine. Etat des lieux et enquête auprès des acteurs.** ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n° 192. Septembre 2017. 34 p.



Siège social. 102 Cours Maréchal Juin. 33000 Bordeaux. 05 56 56 99 60. www.ors-aquitaine.org. contact@ors-na.org
Antenne de Limoges. 4 avenue de la Révolution. 87000 Limoges . 05 55 32 03 01. www.ors-limousin.org
Antenne de Poitiers. 203, route de Gençay. 86280 Saint-Benoit. 05 49 38 33 12. www.ors-poitou-charentes.org